



Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO au CDEN de la Lozère du 1^{er} mars 2024

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Après un mois de polémiques et de mensonges, la Ministre Oudéa-Castéra aura finalement été remerciée. Son départ approfondit encore la crise dans l'Education nationale qui voit la nomination d'un quatrième ministre, Nicole Belloubet, en moins de six mois. Les ministres passent mais les contre-réformes restent. Les ministres passent mais toutes les revendications demeurent et s'amplifient.

Rejet du « choc des savoirs », opposition aux fermetures de classes, aux suppressions de postes. La politique de destruction de l'Ecole Publique ne passe pas. Tous les motifs de colère s'accumulent : les effets des réformes délétères, la volonté d'associer l'école à l'armée à travers le SNU, les collègues non remplacés, les élèves sans AESH, la perte du pouvoir d'achat, l'expérimentation de l'uniforme, sans compter les dernières provocations du ministre de l'Economie.

En effet, le ministre Le Maire a annoncé un plan d'économie sans précédent de 10 milliards d'euros sur le dos des services publics et des personnels se traduisant par une saignée d'une ampleur inédite pour l'Enseignement et la Culture !

- 204 millions à la Culture
- 692 millions à l'Education nationale
- 904 millions dans l'Enseignement Supérieur et la recherche.

Des milliers de postes sont menacés, alors que les personnels se mobilisent déjà depuis des semaines, au côté des parents d'élèves et des élus locaux contre les milliers de classes qui ferment, contre les mesures du choc des savoirs qui ponctionnent les faibles moyens et créent le chaos dans les établissements, contre l'austérité salariale et le gel du point d'indice, contre la politique de l'inclusion systématique et forcée et l'acte 2 de l'école inclusive qui remet en cause le droit pour les élèves de pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté (23 000 notifications ne sont pas respectées selon l'aveu même de M. Attal)...

Ce plan d'austérité d'une violence inouïe envers l'Ecole publique intervient au lendemain des annonces du président Macron d'envoi de 3 milliards d'euros d'armes en Ukraine.

C'est dans ce contexte d'attaques sans précédent contre l'Ecole publique et les personnels que le gouvernement a décidé d'expédier à tous les élèves scolarisés du CP au CM2 un « kit » relatif aux prochains Jeux Olympiques contenant notamment :

- un livret d'un intérêt pédagogique très relatif puisqu'il comprend des écrits du président Macron, de la ministre des Sports Oudéa-Castéra et de l'ex-ministre de l'Education nationale Attal, ainsi que des mots croisés et des charades...
- une pièce commémorative de 2€...

Coût de cette lamentable opération de communication : 16 millions d'euros !

C'est aussi dans ce contexte que la députée macroniste Cécile Rilhac a décidé de déposer une proposition de loi « *créant le statut d'établissement public local d'enseignement primaire* ».

Avec cette nouvelle proposition de loi, la députée Rilhac entend aller plus loin dans son entreprise de liquidation de l'École de la République, la même pour tous, en donnant aux communes ou aux établissements publics de coopération intercommunale le pouvoir d'ériger une ou plusieurs écoles « *en établissement public scolaire primaire.* »

Avec sa proposition de loi, la députée Rilhac projette de liquider l'École publique laïque et républicaine pour la transformer en une multitude d'établissements autonomes, pouvant regrouper plusieurs écoles, soumis à toutes les pressions locales via notamment les PEDT chers à l'ex-ministre Peillon.

Monsieur le DASEN, comment ne pas faire le lien entre ce projet de loi et votre volonté de mise en place des TER (Territoires Educatifs Ruraux) pour lequel vous prévoyez de créer un demi-poste.

La FNEC FP FO 48 vous demande de renoncer à ce projet.

La Lozère riche de ses petites écoles rurales va devoir une fois de plus, faire les frais de l'austérité et de la solidarité en rendant 3 postes. Et pour cela, Monsieur le DASEN, votre projet de carte scolaire prévoit la fermeture de 6 classes. Comment ne pas percevoir ces décisions comme une attaque contre la ruralité ?

En effet, 3 écoles passeraient de 2 classes en une structure à classe unique entraînant ainsi une dégradation des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des collègues tant au niveau de l'enseignement que de la direction d'école.

Les 3 autres fermetures concernent des structures plus importantes, accueillant un dispositif ULIS, et un cursus occitan. Le projet de fermeture de classe dans les cursus monolingues dégradera les conditions d'apprentissage des élèves, car c'est dans ces classes là que se jouent l'inclusion, et l'accueil des élèves allophones. Si l'avenir de l'école passe par l'inclusion, ne faut-il pas réfléchir à une autre stratégie que de fermer des classes qui accueillent ces élèves ?

Dans le 2nd degré, la mise en place du « choc des savoirs » va maltraiter une génération entière de collégiens. Sortir les élèves du groupe, supprimer les classes, confronter les enfants à un changement perpétuel de camarades ne peut être que source de mal-être.

Le tri des élèves en organisant les cours de mathématiques et de français en groupes de niveau va accroître les inégalités. Couplé avec les moyens qui manquent partout, cela va entraîner des effectifs toujours plus chargés dans les classes et dans les groupes. La prétendue souplesse par établissement pour mettre en place cette réforme dont personne ne veut n'est qu'une manière de laisser la responsabilité de la gestion de la pénurie aux chefs d'établissement. L'ensemble des enseignants va subir la désorganisation du collège, avec des emplois du temps catastrophiques.

C'est pour cela que la FNEC FP FO exige :

- les annulations de toutes les suppressions de postes prévues pour la rentrée 2024 et la création de tous les postes nécessaires !
- l'abandon de toutes les contre-réformes, de la loi Rilhac aux évaluations d'école et passant par les mesures du « chocs des savoirs » !
- l'augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice et l'ouverture de négociations pour le rattrapage de la perte de 28,5% de pouvoir d'achat depuis 2000 !
- l'abandon du dispositif TER
- la création d'un statut et un vrai salaire pour les AESH.